

Les défis de la loi de finances 2008

Une situation nationale inédite

Le Budget 2008 se caractérise par une situation **inédite** et exceptionnelle. Si la France s'engage dans la voie du redressement budgétaire à moyen terme, elle fera pourtant face en 2008 à des augmentations significatives de dépenses (recherche) quand des **incertitudes** pèsent sur la croissance économique et le niveau des **taux d'intérêt**. Or manqueront les recettes relatives au « paquet fiscal » tandis que se manifesteront les effets décalés des allègements passés d'impôt sur le revenu et de taxe professionnelle.

L'effort des collectivités locales : le contrat

Les collectivités locales devront participer à l'effort de redressement. Leurs dotations seront recalibrées à la baisse dans le cadre **d'un « contrat de croissance » redéfini en contrat de stabilité**. L'indexation sur le PIB de la DGF ne sera possible qu'au prix de « prélèvements » importants sur les dotations fiscales des collectivités. Dans quatre ans, un ensemble de quatre dotations de compensations fiscales aura disparu afin de préserver les capacités d'évolution des dotations de péréquation. Chaque collectivité doit donc apprécier l'évolution de ses dotations en consolidant sa DGF et ses compensations fiscales.

Comprendre les mécanismes et anticiper leurs conséquences

Comment mesure-t-on le **déficit public** et de quelle manière le finance-t-on ? Quels sont les **scénarios prospectifs** d'évolution de la dette nationale selon les **hypothèses** de croissance économique et de réduction de dépenses ? Quel sera l'impact, après 2008, du contrat de stabilité sur chaque budget local ? Comment évolueront les **composantes** de la DGF en fonction des choix du Comité des Finances Locales ? Quelles **réformes fiscales** s'annoncent ?

Ces questions méritent d'être étudiées en profondeur afin que les acteurs de la chose publique puissent, à l'aide de **démonstrations** et de **simulations**, **comprendre** et **anticiper** l'impact d'orientations qui **conditionneront les engagements des élus** pour les nouveaux mandats à venir.

Eric Julla, Yann Le Meur et Yvan Pellé,

Animateurs du séminaire PLF 2008, à la Maison de la Chimie à Paris, le 13 novembre 2007.

Séminaire Projet de Loi de Finances 2008

Communes, Groupements, Régions et Départements

13 NOVEMBRE 2007
Maison de la Chimie – Paris 7^{ème}



Près de 400 participants chaque année à la Maison de la Chimie



ERIC JULIA, Directeur d'Etudes à RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES
et enseignant à l'Université de Sciences Sociales de Toulouse I.



YANN LE MEUR, Directeur d'Etudes à RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES
et professeur associé à la faculté de Sciences Economiques de l'Université de Rennes I.



YVAN PELLÉ, Directeur d'Etudes et de la Recherche & Développement
à RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES.

RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 02.99.78.09.78

WWW.RESSOURCES-CONSULTANTS.FR